



Signataires : Francisco Taboada, Laurent Seydoux, Marc Saudan, Jean-Marie Voumard, Gabriela Sonderegger, François Erard

Date de dépôt : 3 octobre 2024

Proposition de motion **pour valoriser le football féminin auprès des jeunes à Genève**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le Championnat d'Europe féminin de football – soit la plus grande manifestation européenne de sport féminin – aura lieu l'année prochaine en Suisse et notamment dans le canton de Genève où se dérouleront quatre matchs ;
- que cet évènement rassemblera les meilleures sélections nationales féminines européennes ;
- que c'est donc une opportunité unique à saisir pour promouvoir et valoriser le sport féminin auprès des jeunes, garçons et filles genevois, de tous les niveaux sociaux ;
- que cette promotion se traduit par une mise à disposition gratuite de billets auprès d'associations sportives genevoises en faveur des jeunes de moins de 18 ans ;

invite le Conseil d'Etat

- à mettre à disposition des billets gratuits auprès d'associations sportives genevoises qui organiseront et accompagneront les jeunes de moins de 18 ans à cette manifestation ;
- à déterminer le nombre de billets à remettre gratuitement à ces clubs de façon à pouvoir satisfaire le plus grand nombre de ces jeunes.

EXPOSÉ DES MOTIFS

De manière générale, l'activité sportive apporte de nombreux bénéfices à l'individu, tels que le bien-être physique et psychique. En sus, elle permet de renforcer les liens sociaux et culturels.

Plus concrètement, le sport favorise l'éducation, l'inclusion et l'intégration de tous les citoyens – jeunes, âgés, en situation de handicap, étrangers, sans moyens financiers – dans la société. Le sport véhicule aussi l'image de la ténacité et de la bravoure. Enfin, il contribue à la diminution des maladies, et donc des coûts y relatifs. En d'autres termes, l'activité sportive apporte des bienfaits tant au Genevois qu'à son environnement.

Quant au football féminin, en particulier, la promotion de cette activité favorise l'égalité entre hommes et femmes, droit constitutionnel que ce parlement se doit de protéger.

Or, pour que cette promotion d'égalité soit efficace, il est nécessaire de, notamment, valoriser l'activité sportive féminine, telle que le football féminin.

Dès lors, il est proposé, par cette motion, que ce canton aide financièrement les associations sportives genevoises – qui accompagnent les jeunes filles et garçons au plus grand évènement de football féminin qui aura notamment lieu à Genève en 2025 – en leur mettant à disposition des billets dont la quantité devra être justement déterminée par le Conseil d'Etat.

C'est dans une logique de justice sociale que nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un accueil favorable à la présente proposition de motion.